



À NOUS  
D'AGIR  
!



ccfd-terresolidaire.org

4, rue Jean-Lantier 75001 Paris  
Tél. : 01 44 82 80 00



ccfd-terre solidaire

# TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES

**YUSEF ABDALLAH, 15 ANS** SUD KORDOFAN, SOUDAN, AOÛT 2011. IL A PERDU SON Oeil DROIT ET UNE PARTIE DE SON NEZ LORSQUE LES FORCES ARMÉES SOUDANAISES ONT BOMBARDÉ LE CHAMP DANS LEQUEL IL FAISAIT PÂÎTRE LES VACHES DE SA FAMILLE, LE 8 JUILLET 2011, DANS LE VILLAGE DE KORUNGO. UNE FEMME QUI VENAIT CHERCHER DE L'EAU À LA FONTAINE DU VILLAGE SITUÉE NON LOIN DE LÀ, A ÉGALEMENT ÉTÉ BLESSÉE LORS DE L'ATTAQUE.

© Amnesty International

**D**es milliers de personnes sont victimes chaque jour de violence armée. Insécurité, corruption, conflits, le commerce irresponsable des armes cause malheur et misère partout dans le monde. Grâce à la mobilisation de citoyens au niveau international, un processus visant à la signature d'un traité de régulation de ce commerce a été enclenché. Pour la prochaine étape, une mobilisation massive est nécessaire afin de démontrer aux dirigeants que les citoyens veulent dire stop à la circulation débridée des armes. **Vous aussi vous trouvez scandaleux que le commerce des armes soit moins bien régulé que celui des iPods ou des bananes ? Vous aussi vous souhaitez agir ?** **Auprès du grand public ou sur votre campus, participez à la mobilisation pour un traité international sur le commerce des armes !**

**JE ME FAIS  
UNE OPINION**

**>>> PAGE 4**

**JE CREUSE  
MES  
ARGUMENTS**

**>>> PAGE 9**

**JE DÉCIDE  
D'AGIR**

**>>> PAGE 15**

**Conception :** © CCFD-Terre Solidaire, direction du Plaidoyer - **Impression :** Sipap-Oudin - **Conception graphique :** Entrez-sans-frapper - **Dessins :** © Le Cil Vert - **Photo de couverture :** © Entrez-sans-frapper - **Directeur de la publication :** Catherine Gaudard - **Fabrication :** CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. 01 44 82 80 00 - [www.ccfid-terresolidaire.org](http://www.ccfid-terresolidaire.org) - **Dépôt légal :** avril 2012 - **Contact :** Zobel Behalal, CCFD-Terre Solidaire - **Référence :** 8070112

JE ME FAIS  
UNE OPINION

## POURQUOI UN TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES ?

ABTR-80. VÉHICULE BLINDÉ UTILISÉ DANS LE SUD  
KORDOFAN (SOUDAN) PAR LES FORCES ARMÉES  
SOUDANAISES.

## DEUX MORTS TOUTES LES MINUTES : LE COMMERCE IRRESPONSABLE DES ARMES, UN FLÉAU PLANÉTAIRE

Les premières victimes de la circulation incontrôlée et de la prolifération des armes sont les populations civiles. Aux mains de forces de sécurité officielles, de groupes criminels ou d'individus, les armes sont la cause de nombreuses violations des droits humains, meurtres, actes de torture, viols, exactions diverses, négation des libertés. La facilité d'accès à tout type d'armes favorise la prise de pouvoir par la violence, la corruption, et transforme des conflits entre communautés en affrontements meurtriers. La faiblesse de la régulation des armes freine le développement : dans plusieurs pays, les ressources importantes sont investies pour des dépenses d'armes. Depuis quelques années par exemple, l'Afrique du Sud paye annuellement 530 millions de dollars pour rembourser une dette liée à un contrat d'armement qui a déjà conduit à des condamnations pour corruption. Alors que seulement 425 millions de dollars par an suffiraient à généraliser l'eau gratuite dans tout le pays.

### QUAND LES ARMES TUENT LES ENFANTS, EXEMPLE À MOGADISCIO

« Je suis arrivé [au Kenya] en mars 2010. J'ai fui avec ma famille à cause des combats. La guerre s'intensifiait. Mes trois frères ont été tués peu de temps avant notre départ. Ils revenaient du marché à bicyclette et ont été pris dans des échanges de tirs. Ils ont été atteints par une "bombe". L'un d'entre eux a été tué sur le coup et les deux autres sont morts plus tard quand nous étions en route pour le Kenya. Ils s'appelaient Ahmed, 10 ans, Abdikadir, 12 ans et Yusuf, 8 ans. »

EXTRAIT D'UN RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL « DANS LA ZONE DE FEU, LES ENFANTS VICTIMES DU CONFLIT EN SOMALIE »

# UNE AUBAINE POUR LES TRAFIQUANTS :

## VENTES D'ARMES, UN COMMERCE INCONTRÔLABLE

P.6

Le commerce des **armes classiques** n'est pas soumis à une réglementation qui s'applique à tous les pays. Il existe donc exclusivement des lois pour régir ce commerce aux niveaux nationaux et régionaux. Cette situation crée des conditions idéales pour la contrebande et des trafics divers. Plusieurs acteurs n'ont pas de peine à trouver des failles dans la multitude de lois pour faire parvenir des armes à des groupes « non autorisés ». Par ailleurs, il est parfois difficile de tracer une ligne claire entre ce qui est légal et ce qui est illégal, lorsqu'on parle de commerce mondial des armes.

Les réglementations n'étant pas uniformes, ce qui est interdit par la loi d'un pays ou d'une région donnée, est autorisé par une loi en vigueur dans un autre pays ou région. Par exemple, alors que le gouvernement syrien s'illustre par une répression armée de sa population, entraînant de graves violations des droits humains et des milliers de civils tués, la Russie continue de lui vendre des armes. Pourtant, les deux pays ne violent aucune loi car le droit international est muet et leurs législations nationales permettent ces transactions.

La faiblesse des contrôles permet aux trafiquants de détourner des armes auparavant produites et commercialisées en toute légalité : c'est le cas de 90 % des armes issues du trafic. Ces armes ont toutes les chances d'avoir été fabriquées par l'un des 5 pays membres permanents du Conseil de Sécurité – Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie – qui réalisent 88 % du commerce mondial des armes.

### QU'EST-CE QU'UNE ARME CLASSIQUE ?

Les armes classiques ou armes conventionnelles, ne sont ni biologiques, ni chimiques, ni nucléaires, ni radioactives. L'expression est utilisée en opposition au terme "arme de destruction massive". Il s'agit généralement d'engins conçus pour tuer, blesser ou provoquer des dégâts et de leurs vecteurs. Leurs effets sont dus généralement, mais pas uniquement, à des explosifs brisants, des armes à énergie cinétique (liée au mouvement) ou des dispositifs incendiaires. Sont inclus dans les armes classiques les chars, hélicoptères, porte-avions ou systèmes de guidage de missiles...

SOURCE ONU

# DES ÉTATS SUR-MILITARISÉS :

## LE CHOIX DES ARMES, AUX DÉPENS DU DÉVELOPPEMENT

Les États justifient leur politique d'acquisition d'armes en évoquant la charte des Nations Unies qui reconnaît aux États membres « le droit naturel de légitime défense individuelle ou collective ».

Les sommes colossales investies dans les moyens militaires sont autant d'argent qui n'est pas affecté aux dépenses sociales du pays. Les dépenses liées au commerce légal des armes ont atteint en 2010 1630 milliards d'US\$, une somme à comparer avec les 30 milliards que la FAO estime nécessaire pour éradiquer définitivement la faim dans le monde !

D'après l'Unesco, il ne faudrait que l'équivalent de 6 jours de dépenses militaires des pays riches pour combler le déficit de 16 milliards de dollars qu'accuse le financement externe de l'éducation pour tous. Un pays comme le Tchad, qui sera loin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement malgré une importante rente pétrolière, a consacré en 2008 plus de 7 % de son PIB aux dépenses militaires.



# RÔLE ET POSITION DE LA FRANCE :

## L'OPACITÉ ENCORE DE MISE

La France, 4<sup>e</sup> producteur avec 5,12 milliards d'euros de ventes en 2010, exporte des armes vers des pays en conflit. Dans ces pays, l'impact négatif des transferts d'armes sur le développement est évident, et les dirigeants sont suspectés d'être responsables de graves violations des droits de l'Homme, voire de crimes de guerres, comme en Colombie, au Pakistan, en Israël ou au Tchad. Au cours du « printemps arabe », des armes occidentales ont été utilisées pour réprimer dans la violence des mouvements pacifiques. Manque de transparence, absence de précisions sur le détail des transactions et des garanties, long délai dans la divulgation d'informations lacunaires, le rapport 2010 au Parlement sur les ventes d'armes confirme que la France, à l'inverse de pays comme la Grande-Bretagne, joue encore la carte de l'opacité et que, face au gouvernement et aux industriels de l'armement, le Parlement n'assume pas suffisamment ses responsabilités. Le Parlement a ainsi voté au printemps 2011 en faveur d'un projet de loi sur les exportations d'armes qui ne permet pas d'atteindre le niveau de transparence nécessaire, dans

l'exercice d'un contrôle démocratique effectif. Ce projet n'intègre pas suffisamment, dans la législation française, les engagements pris par la France au niveau européen, à travers une position commune européenne adoptée en décembre 2008, en matière de contrôle des armes conventionnelles. Ce texte de référence n'a toujours pas d'effet direct en droit français. Concrètement, le gouvernement français n'a aucun compte à rendre ni à ses élus, ni à ses citoyens, ni à aucun juge sur son application d'un texte pourtant juridiquement contraignant, et qu'il a poussé ses partenaires européens à adopter.

Cette politique se trouve en contradiction avec la volonté affichée de la France de soutenir activement, au sein des Nations Unies, l'adoption d'un traité international juridiquement contraignant pour réguler le commerce des **armes classiques**.



p.6

Pour mémoire, entre 2005 et 2009, la France a vendu des munitions à la Syrie pour 1 250 000 dollars. Elle a également livré des armes à la Libye, au Bahreïn, au Yémen et à l'Égypte. Entre 2007 et 2010, les ventes à Israël ont augmenté de plus de 300 %.

JE CREUSE  
MES  
ARGUMENTS

COMPRENDRE  
POUR  
MIEUX AGIR

LE REVOLVER NOUÉ - CARL FREDRIK REUTERSWÅRD. CELA SIGNIFIE LE DÉSARMEMENT. CETTE SCULPTURE EST SITUÉE DANS LE JARDIN DE LA PAIX, QUARTIER DES NATIONS UNIES, USA, JUILLET 2010.

# ARRÊTER LE MASSACRE,

## JUILLET 2012, UN TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LE COMMERCE DES ARMES

La solution à ces atteintes massives au bien-être des populations passe par l'adoption d'un traité visant à réguler le commerce international des **armes classiques** via "un instrument global et juridiquement contraignant, établissant les normes internationales communes pour l'importation, l'exportation et le transfert d'armes classiques". Ce processus, lancé par l'ONU en 2006, est le fruit de l'appel de lauréats du prix Nobel de la Paix réclamant en 1997 un Code de conduite sur les transferts internationaux d'armes. Soutenu et relayé par des ONG, cet appel a été suivi d'une mobilisation citoyenne internationale au travers de la campagne

**Control Arms** (Contrôlez les armes) en 2003. Après plusieurs comités préparatoires, le processus devrait aboutir en juillet 2012 à l'adoption d'un traité lors d'une conférence diplomatique.

P. 6

### LA LONGUE ROUTE VERS UN TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES (TCA)

**1997** : des lauréats du prix Nobel de la Paix réclament un Code de conduite sur les transferts internationaux d'armes.

**2003** : lancement de la campagne *Control Arms*, dans plus de 70 pays.

**2006** : une écrasante majorité d'États membres de l'ONU vote pour la première fois en faveur d'un processus onusien d'élaboration d'un TCA.

**2009** : le principe du TCA est définitivement validé par 151 États dont les États-Unis jusqu'alors opposés au processus. Une vingtaine d'États (dont la Russie, la Chine, l'Égypte ou l'Inde) se sont systématiquement abstenus.

**Juillet 2012** : Conférence de négociation finale du TCA aux Nations Unies à New York.

« Le monde a besoin de façon urgente d'un instrument préventif destiné à empêcher de nouvelles tragédies.

Un traité sur le commerce des armes réduira et préviendra l'éventualité que des armes se retrouvent entre les mains de dirigeants qui les utilisent pour violer les droits humains et hypothéquer le développement de leurs pays »,

A DÉCLARÉ  
ZOBEL BEHALAL  
DU CCFD-TERRE  
SOLIDAIRE.

# CONTROL ARMS ET LA CAMPAGNE UN MILLION DE VISAGES :

## HISTOIRE D'UNE MOBILISATION CITOYENNE RÉUSSIE

En 1997, des lauréats du prix Nobel de la Paix, soutenus par des ONG, lancent un appel en faveur de la mise en place d'un Code de conduite sur les transferts internationaux d'armes. ONG et experts internationaux élaborent un "projet de convention cadre sur les transferts internationaux d'armes". L'adoption de ce projet ne peut passer que par une importante mobilisation et Amnesty International, Oxfam International et le RAIAL (Réseau d'action international sur les armes légères) lancent en 2003 la campagne *Control arms* dans plus de 70 pays. Pour donner un visage à la lutte contre le commerce irresponsable des armes, les militants recueillaient une photo ou un dessin de chaque personne favorable au traité. La Plate-forme française *Contrôlez les armes*, dont le CCFD-Terre Solidaire est membre, a ainsi recueilli plus de 50 000 visages qui ont rejoint le million de visages issus de plus de 160 pays qui ont été remis aux gouvernements et aux Nations Unies. La campagne visait à préparer la voie au traité par le biais du plaidoyer, de rencontres avec les gouvernements, d'actions pour obtenir le soutien des acteurs politiques, l'attention des médias. Il fallait convaincre les décideurs que le public était en faveur de ce traité. Grâce à cette mobilisation, le sujet a été mis sur l'agenda international et un processus s'est mis en route conduisant à la nouvelle échéance de juillet 2012.

« J'ai vu de mes propres yeux que militer donne des résultats. J'ai réellement le sentiment, en tant qu'individu, en tant que citoyen, de pouvoir participer aux changements politiques. Owen »

EXTRAIT DE LA VIDÉO  
A STORY SO FAR QUI  
RELATE LA CAMPAGNE  
"UN MILLION DE  
VISAGES".





La France doit également montrer l'exemple en renforçant sa législation et en améliorant sa pratique de transparence en matière de contrôle des transferts d'armes au travers notamment de :

- l'adoption du projet de loi relatif au régime d'autorisation des opérations d'intermédiation et d'achat pour revendre, en veillant à en étendre les dispositions aux ressortissants français vivant à l'étranger ainsi qu'aux activités de transport et de financement ;
- l'adoption du projet de loi relatif à la violation des embargos et autres mesures restrictives ;
- l'intégration explicite des critères de la position commune 2008/944/PESC du Conseil de l'Union européenne du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires en droit français ;
- l'implication formelle de l'Agence Française de Développement dans les mécanismes de contrôle du commerce des armes, notamment dans la mise en œuvre du 8<sup>e</sup> critère de la position commune de décembre 2008 ;
- la tenue d'un débat systématique au Parlement autour du rapport annuel du ministère de la Défense au Parlement sur les exportations d'armes françaises, et l'inclusion de davantage de détails dans ce rapport (détails des notifications de refus et motifs invoqués par pays, types de matériel et quantités commandées et livrées, identité des destinataires finaux, utilisation finale déclarée).



JE DÉCIDE  
D'AGIR

L'IMPORTANT  
D'UNE  
MOBILISATION  
CITOYENNE

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE  
DE LUTTE CONTRE LES ARMES PAR  
CONTROL ARMS. TRAFALGAR SQUARE,  
ANGLETERRE, 2003.



Un traité efficace sur le commerce des armes ne pourra être signé en juillet 2012 que si les dirigeants comprennent que cela correspond à une demande forte des citoyens.

Deux objectifs :

- **Interpeller massivement le Président de la République** nouvellement élu pour qu'il soutienne un traité fort, au travers d'une pétition.
- **Interroger l'ensemble des candidats aux législatives** sur leur position sur ce sujet.

Plus les citoyens seront mobilisés, plus les femmes et les hommes politiques seront impliqués. Informer et convaincre le plus grand nombre de personnes de l'utilité du traité est donc un enjeu fort, c'est votre mission si vous l'acceptez !

VOUS TROUVEREZ LA E-PÉTITION SUR  
[CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG/ARMES](http://CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG/ARMES)

## LES ÉTAPES POUR AGIR

### 1. RÉUNIR UN PETIT GROUPE MOTIVÉ

Monter une action demande de l'énergie, autant le faire dans la convivialité !

### 2. DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES

Chacun s'informe et se fait une opinion au sujet du commerce des armes et de ses conséquences. **Aller plus loin** en fin de document permet d'approfondir le sujet si besoin.



### 3. IDENTIFIER DES ALLIÉS

Associations étudiantes, Équipes locales du CCFD-Terre Solidaire ou d'autres ONG, experts de proximité vont pouvoir soutenir et relayer vos actions. Vous trouverez conseil et accompagnement auprès des Équipes locales, notamment des relais plaidoyer ou des salariés du CCFD-Terre Solidaire.

[plaidoyerlocal@ccfd.asso.fr](mailto:plaidoyerlocal@ccfd.asso.fr)  
ou <http://ccfd-terresolidaire.org/ewb/pages/r/region.php>

### 4. PASSER À L'ACTION

En fonction des goûts et compétences du groupe et des opportunités locales, vous pouvez lister un certain nombre d'idées avant de faire un choix. La créativité est de mise, c'est elle qui va stimuler l'intérêt des médias et du public dans la foule des sollicitations.

La check-list d'une action bien pensée :

- Définir le public cible -> étudiants du campus, passants dans la rue, candidat(e)s aux élections, décideurs, médias... En fonction des cibles, votre stratégie devra être différente.

- Définir l'objectif -> informer, engager à l'action, convaincre un décideur de s'engager, donner un écho médiatique...
- Définir le planning en prenant en compte les rendez-vous nationaux, les événements régionaux, les jours de sorties des différents journaux.
- Préparer la communication avant, pendant, après.
- Planifier l'action et répartir les missions.

Pour chaque action, veillez à donner au public la possibilité d'aller plus loin : signer la pétition en ligne, aller à une conférence, rejoindre le groupe militant...

### 5. FAIRE LE BILAN

de votre action et remercier tous les acteurs. Éventuellement programmer une nouvelle action !

# QUELQUES IDÉES D' ACTIONS

## SIGNER ET RELAYER LA E-PÉTITION AUTOUR DE VOUS

**A**u début du mois de mai, vous pourrez envoyer un message électronique au nouveau Président de la République française pour l'inviter à demander à son gouvernement d'œuvrer pour le traité le plus ambitieux possible lors de la conférence de juillet. Profitez de vos actions dans le cadre de la campagne pour informer le public sur la possibilité de signer une pétition en ligne et diffuser le lien sur Internet. La pétition est sur [ccfd-terresolidaire.org/armes](http://ccfd-terresolidaire.org/armes)

## ORGANISER UNE FLASH MOB

**50** personnes habillées de noir qui s'écroulent au son d'un gong, des passants dans la rue que rien ne rapproche et qui se donnent tout à coup la main en une longue chaîne puis se dispersent, un groupe qui enfle un T-shirt marqué d'une lettre et qui forme un slogan en 5 secondes... Voilà des exemples de flash mob, actions de mobilisation éclair très visuelles. Pour donner du sens à ces actions, prévoyez tracts ou affiches explicatifs appelant à la signature de la pétition en ligne. Les publics visés sont la presse et le grand public pour



### LES OPPORTUNITÉS POLITICO-MÉDIATIQUES

Pour être entendu, il est important de s'appuyer sur l'actualité. Voici quelques dates à retenir :

**9 avril 2012** : début officiel de la campagne présidentielle

**22 avril et 6 mai 2012** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours de la présidentielle

**10 et 17 juin 2012** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours des élections législatives.

**du 11 au 15 juin 2012** : salon Eurosatory : salon de la défense et de l'armement terrestre

**du 2 au 7 juillet 2012** : début de la conférence pour la signature du Traité international sur le commerce des armes classiques à l'ONU

une première sensibilisation. Points d'attention : faites un timing très précis en mobilisant le plus de monde possible, donnez des informations courtes et précises à tous les participants par mail ou SMS. Invitez largement la presse, il faut faire du buzz !



## ANIMER L'ESPACE PUBLIC

**D**ans la même veine, et en fonction de vos talents, vous pouvez créer un événement artistique dans la ville ou sur le campus : théâtre de rue, exposition de photos, concert, chuchotage de poèmes (voir le travail des souffleurs [www.les-souffleurs.fr](http://www.les-souffleurs.fr)), espace d'expression (dispositif des porteurs de parole de l'association Matière prise <http://matieresprises.blogspot.com>), projection d'images sur des bâtiments... Dans le genre décalé et humour noir, vous pouvez

## MOBILISER LA PRESSE

Pour avoir plus de chance de faire venir la presse et donc d'avoir un relais de votre message, mieux vaut ne pas négliger cette étape ! Réfléchissez aux images (photos, vidéo) qui pourront être diffusées dans les médias et prévoyez vos propres prises de vues au cas où les journalistes ne se déplaceraient pas.

Envoyez un communiqué de presse avant pour expliquer ce qui va se passer et pourquoi (ne pas oublier les incontournables : quoi, qui, quand, où). Lorsque vous choisissez la date de votre action, appuyez-vous sur l'agenda **politico-médiatique** et prenez bien en compte les événements prévus qui pourraient faire concurrence au vôtre. Il est plus efficace de surfer sur l'actualité que de ramer à contre-courant ! Préparez de la documentation à distribuer et identifiez plusieurs personnes qui se sentent compétentes et sont d'accord pour être interviewées. Vous pouvez envoyer votre propre article et une photo d'illustration aux journaux locaux après l'événement, en particulier, à ceux n'ayant pas couvert l'événement.



organiser une fausse manifestation en faveur du trafic d'arme avec slogans, banderoles et sono !

**Points d'attention :** veillez à demander une autorisation à la mairie, et pour les prestations musicales, à payer les éventuels droits musicaux à la Sacem.

## ORGANISER UNE PROJECTION

**P**rojetez un documentaire ou un film sur le sujet du commerce des armes et de ses conséquences (quelques idées dans **Aller plus loin**), suivi d'un temps de débat. Vous visez là un public plus averti, prêt à se déplacer et qui souhaite approfondir la question. Sauf si c'est un film réalisé par vos soins, vous aurez des droits à payer auprès du producteur.

p.22

## ORGANISER UN DÉBAT

Après un temps de présentation du sujet, invitez les participants à débattre de manière participative :

- Installez des tables de 6 où sont présentés différents aspects abordés, les groupes en discutent pendant 10 mn avant de changer de table et de sujet.
- Jeu de positionnement : sur une ligne tracée au sol allant de « d'accord » à « pas d'accord », les participants se positionnent par rapport à une question annoncée et expliquent leur choix...

## JOUER LA VISIBILITÉ SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Internet est un relais d'opinion efficace à condition de s'impliquer personnellement.

- Utilisez vos comptes *Twitter*, *Facebook* ou autre pour publier des commentaires, relayer des informations sur le traité et appeler à la signature de la pétition en ligne.
- Recommandez le site [ccfd-terresolidaire.org/armes](http://ccfd-terresolidaire.org/armes) à vos amis, collègues et familles.
- Faites-le connaître grâce aux mailing listes, sites Internet et blogs auxquels vous avez accès.
- Visitez le site de la campagne *Donnez de la voix* <http://speakout.controlarms.org>

## PRENDRE LA PLUME

**L**e courrier des lecteurs des journaux et magazines est une rubrique assez lue. Si vous envoyez un courrier percutant, bien argumenté et original, il aura des chances d'être diffusé.

Dans un autre ordre d'idée, écrire à son député est une façon de l'informer sur la question du commerce des armes et sur le fait que ses électeurs y sont sensibles. Il sera plus à même de s'engager en faveur d'un traité exigeant.

Dans un cas comme dans l'autre, pour être lu, il faut être précis et concis.

## RENCONTRER LES CANDIDATS

**P**ourquoi ne pas profiter de la campagne des législatives pour interpellier directement les candidats ? C'est une démarche engagée qui demande à être bien préparée mais c'est aussi un exercice démocratique passionnant ! De plus, cette démarche citoyenne permet de démultiplier les impacts du plaidoyer en interpellant les politiques à plusieurs échelles de décision.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous faire accompagner par les salariés du CCFD-Terre Solidaire ou par des bénévoles de l'organisation expérimentés en termes de plaidoyer local. Contactez-nous à l'adresse suivante : [plaidoyerlocal@ccfd.asso.fr](mailto:plaidoyerlocal@ccfd.asso.fr)

## CONTINUER À S'ENGAGER AVEC LES CCFD-TERRE SOLIDAIRE

Les bénévoles se forment, portent régulièrement des campagnes de plaidoyer et d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Pour connaître le groupe jeune le plus proche de chez vous, contactez Alice Idrac [a.idrac@ccfd.asso.fr](mailto:a.idrac@ccfd.asso.fr)

## ALLER PLUS LOIN

### RAPPORTS

- "Le développement piégé : les transferts d'armes et le développement du Tchad (2005 – 2010)", rapport du CCFD-Terre Solidaire (2012) à télécharger sur : [http://ccfd-terresolidaire.org/e\\_upload/pdf/rapport\\_tchad\\_ccfd-ts.pdf](http://ccfd-terresolidaire.org/e_upload/pdf/rapport_tchad_ccfd-ts.pdf)
- *Faim Développement Magazine* n° 264 de mars 2012, Les armes tuent le développement. À retrouver sur : [http://ccfd-terresolidaire.org/ewb\\_pages/p\\_publications.php](http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/p_publications.php)
- *Un commerce des armes meurtrier*, document d'information rédigé par le CCFD-Terre Solidaire, Oxfam France et Amnesty International France.
- *Contrôlez les armes*, ouvrage d'Amnesty International édité chez Autrement en vente sur [www.boutique.amnesty.fr](http://www.boutique.amnesty.fr)

### DOCUMENTAIRES

- Histoire de la campagne *Un million de visages* :
- *The Story so far* [http://www.youtube.com/watch?v=VzS88zAV\\_3I](http://www.youtube.com/watch?v=VzS88zAV_3I)
- Sur le commerce des armes :
- *Le Dessous des cartes - Le commerce des armes* - Arte 10 mn, 2008.
  - *Armes, trafic et raison d'État* - Documentaire de Paul Moreira et David André, Arte France, 1 h 33 mn, 2008.

### FILM DE FICTION

- *Lord of war* d'Andrew Niccol avec Nicolas Cage 2005.

### VIDÉO DE MOBILISATION

- *Téléachat AK47 Contrôlez les armes* - Oxfam France : <http://www.youtube.com/watch?v=HTF6QC0-b4E>

## CCFD-TERRE SOLIDAIRE



Le CCFD-Terre Solidaire, créé en 1961, finance aujourd'hui quelque 500 organisations dans 70 pays qui interviennent dans tous les domaines du développement. Grâce à son réseau de 15 000 bénévoles, il mène en France des campagnes d'information et de sensibilisation aux causes profondes de la pauvreté et à l'impact de nos modes de vie sur les pays du Sud. [ccfd-terresolidaire.org](http://ccfd-terresolidaire.org)

## LA PLATEFORME FRANÇAISE CONTRÔLEZ LES ARMES

**contrôlez les armes**

Elle est composée d'**Amnesty International France**, du **CCFD-Terre Solidaire** (Comité catholique contre la faim et pour le développement), d'**Oxfam France**, du **Secours Catholique - Caritas France**, de **Handicap International**, de l'**Observatoire des transferts d'armements**, de **Justice et Paix France**, de **Pax Christi France**, du **Réseau Foi et Justice Afrique-Europe**, de la **Ligue des Droits de l'Homme** et de **Médecins du Monde**.



**ccfd-terre solidaire**

CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG

